

---

## MUNICIPALITE

### REPONSE

de la Municipalité à la question de Mme Nicole Divorne, Conseillère communale, concernant la fermeture du terrain de Verdeaux durant l'été

Renens, le 22 juin 2007/AP/md

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 13 juin 2007, Mme la Conseillère communale Nicole Divorne a posé une question concernant la fermeture du terrain de Verdeaux durant les mois de juillet et août.

Pour l'année 2006, les jardiniers communaux n'ont pas procédé à la réfection du gazon du terrain de Verdeaux pendant la période des vacances scolaires d'été et ont appliqué du gazon en plaques pendant les vacances scolaires d'octobre, ce qui réduit la fermeture annuelle de 7 à 2 semaines.

Bien que ce soit une solution plus onéreuse, environ Fr. 2'500.-- au lieu d'une centaine de francs pour les graines, les résultats sont concluants. La Direction Environnement et Maintenance a donc l'avantage de vous annoncer que le terrain de Verdeaux restera ouvert en juillet et août de cette année et que la solution du placage en octobre sera reconduite.

La Municipalité estime ainsi avoir répondu à la question de Madame la Conseillère communale Nicole Divorne.

---

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Marianne Huguenin (L.S.)

Le Secrétaire :

Jean-Daniel Leyvraz